

RÈGLEMENT DU CONCOURS #RCMstory

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU PROJET

Les Rencontres Ciné-Montage (RCM) sont un événement de la Ville de Grenoble organisé tous les ans. L'édition 2021 se déroulera du 2 au 6 novembre 2021. À cette occasion, les RCM souhaitent donner de la visibilité aux créateurs de vidéos et pratiquants de sports outdoor de montagne.

La participation se fera sur la plateforme Instagram, en aucun cas Instagram ne sera tenu responsable en cas de litige lié au concours. Instagram n'est ni organisateur ni parrain de l'opération.

Les participants sont invités à proposer une vidéo illustrant leur pratique en montagne. Les vidéos sélectionnées par les organisateurs de l'événement seront ensuite compilées pour former un « zapping » diffusé pendant les Rencontres Ciné-Montage.

Thème : Les activités outdoor de montagne non-mécanisée

Format : Vidéo (portrait ou paysage)

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation se fait sur le réseau social Instagram, elle est ouverte du 31.05.2021 au 31.07.2021 .

Sur Instagram, chaque participant doit publier sa vidéo selon les modalités suivantes :

- En story, en Reel ou en post instagram
- En mentionnant le compte @rencontres_cine_montagne et en utilisant le #RCMstory

Le seul fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – SÉLECTION DES VIDÉOS

Les vidéos seront sélectionnées par l'équipe du service Mission Montagne de la Ville de Grenoble. L'équipe jugera de la qualité, de l'originalité et de la conformité aux conditions de participation.

Les personnes dont la vidéo a été sélectionnée seront contactées par message privé sur instagram.

ARTICLE 4 – UTILISATION DES VIDÉOS ET DROITS

Les participants s'engagent, par leur seule participation selon les modalités citées dans l'article 2, à accepter l'utilisation et la diffusion des vidéos déposées dans le cadre de ce projet pendant les Rencontres ciné-montagne 2021 (au Palais des Sports ou sur la TNT via la chaîne Télégrenoble, partenaire de l'événement) et sur les différents réseaux sociaux de l'événement (page facebook Grenoble Montagne, événement facebook Rencontres Ciné-Montagne 2021, compte instagram @rencontres_cine_montagne) sans restriction ni réserve, sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, dans le cadre de cette communication. Les vidéos seront publiées sous le nom ou pseudonyme de leur auteur tel que précisé sur Instagram.

Le concours se faisant dans le respect du droit à l'image prévu par la loi, les participants attestent sur l'honneur qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs des vidéos proposées et que les personnes identifiables qui se trouveraient sur les vidéo envoyées ont donné leur accord.

ARTICLE 5 - DÉPÔT ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Le règlement peut être consulté gratuitement en ligne et pendant toute la durée du concours. Le règlement sera également adressé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier le présent règlement à tout moment sous la forme d'un avenant, publié par annonce en ligne.